

CHAPITRE II.

Avec quelle docilité sainte Monique déséra aux deffenses de saint Ambroise, sur le sujet de certaines oblations qui se faisoient en Affrique aux tombeaux des Martyrs. Ce qui fit qu'elle se rendit si aisément sur cela Ses sentimens pour saint Ambroise, & ceux de saint Ambroise pour elle.

*Docilité
de sainte
Monique.*

2. **C**OMME elle avoit accoutumé d'aporter aux tombeaux des Saints des oblations de pain & de vin, & de quelqu'autre chose à manger, selon ce qui se pratiquoit en Affrique; elle voulut faire la même chose à Milan: mais le Portier de l'Eglise n'ayant pas voulu le lui permettre, & lui ayant dit que l'Evêque l'avoit deffendu; elle obéit avec une soumission que je ne pouvois me lasser d'admirer. Car sans insister le moins du monde, & sans examiner sur quoi cette deffense pouvoit être fondée, elle condamna sur le champ ce qu'elle avoit pratiqué jusqu'alors. Aussi n'étoit-ce pas l'amour du vin qui la menoit, & elle n'étoit pas comme beaucoup d'autres, de l'un & de l'autre sexe, que cette passion rend ennemis de la verité; & à qui on ne scauroit parler de sobriété, sans leur faire soulever le cœur, comme si on leur presentoit du vin où il y eût les trois quarts d'eau. Ainsi quand elle venoit à l'Eglise, avec sa corbeille pleine des mets qu'elle vouloit distribuer aux pauvres, après en avoir goûté la premiere, comme pour faire honneur à ceux qu'elle mettoit du festin, elle ne réservoir pour elle qu'une tres-petite portion de vin; encore étoit-il aussi trempé que la sobriété la plus exacte le peut demander. Et quoiqu'elle eût dessein d'honorer par ces sortes d'offrandes les tombeaux de plusieurs Saints, elle ne portoit par tout que la même portion, & c'étoit un breuvage, non seulement